ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

allocations et ressources

Question écrite n° 21953

Texte de la question

M. Jacques Desallangre souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la situation des personnes bénéficiaires de pension d'invalidité qui malgré la difficulté font preuve d'un grand courage pour continuer de travailler. Cet effort particulier n'est nullement récompensé puisque le salarié voit quasi automatiquement sa pension amputée d'une part de salaire versé. Il lui demande ce que le Gouvernement envisage pour rétablir la justice et permettre à ceux qui travaillent de bénéficier des fruits de cet effort.

Données clés

Auteur : M. Jacques Desallangre
Circonscription : Aisne (4e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 21953
Rubrique : Handicapés
Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative
Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 avril 2008, page 3620
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)